

RESUME DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 11 JUILLET 2013

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Pierre-Eglise s'est réuni le jeudi 11 juillet 2013 sous la présidence de Madame Christine LEBACHELEY, Maire.

Compte-rendu des commissions

- Commission Affaires Scolaires :

Les travaux votés au budget primitif 2013 (peinture et faïence au niveau des sanitaires et réfection d'une classe) sont commencés.

Les effectifs pour la rentrée 2013-2014 sont stables :

- 147 élèves sont inscrits à l'école élémentaire.
- 78 élèves sont inscrits à l'école maternelle.

Un protocole d'accueil individualisé a été signé pour un enfant diabétique scolarisé à l'école maternelle et qui entre en CP en septembre prochain (sujet présenté lors de la dernière réunion de conseil).

Le collège est en travaux pour bénéficier d'un agrandissement de 260 m² et profiter d'une plus grande cantine (avec toilettes pour les petits) et de deux nouvelles classes.

Les travaux seront achevés en septembre et une réunion de travail a eu lieu sur la nouvelle organisation de la cantine à la rentrée 2013-2014.

Compte-rendu de décision

Marché public de travaux – Programme 2013 d'entretien de la voirie communale

Madame le Maire rappelle que la tranche ferme concerne la chasse du Landion, les Landes Michaud et la rue du Pont Lucas. La tranche conditionnelle concerne la rue de la Boularderie.

Madame le Maire explique que le montant global du marché (tranche ferme et tranche conditionnelle) dépassant ce qui avait été budgétisé lors du vote du BP 2013, la tranche conditionnelle n'a pas été retenue.

Après avoir entendu l'analyse des offres réalisée par l'Agence Technique Départementale de la Manche qui a eu lieu en mairie le 24 juin dernier et compte-tenu des crédits affectés au programme voirie 2013, Madame le Maire a décidé :

- de retenir l'offre de la SARL BOUCE en optant uniquement pour la tranche ferme, pour un montant de 92 230,00€ HT soit 110 307,08 € TTC.
- de dire que la dépense sera imputée au chapitre 21 du budget 2013.

Madame le Maire précise que les routes ne seront pas coupées pendant les interventions.

Recrutement d'un agent technique contractuel sur un emploi non permanent

Madame le Maire informe l'assemblée de la demande d'un agent de ne plus être régisseur suppléant du marché municipal. Devant faire face au besoin lié aux congés d'été, Madame le Maire soumet au conseil le projet de recrutement d'un agent technique contractuel pour une durée de sept heures par semaine, permettant ainsi d'assurer la gestion du marché et quelques missions diverses (constats d'infraction, gestion des animaux errants...).

La commune de Fermanville disposant d'un agent de police municipale à mi-temps, la commune de Saint-Pierre-Eglise va recruter cet agent pour assurer l'accroissement saisonnier d'activité.

Approbation de la décision du Maire de modifier le plan local d'urbanisme

Monsieur MOUCHEL rappelle que la commune devait mener de front les deux enquêtes publiques concernant la troisième modification du plan local d'urbanisme (PLU), portant sur une simplification du règlement, et la quatrième modification du PLU, concernant le plan d'aménagement de Raffoville. Compte tenu des circonstances présentées lors de la dernière réunion de conseil, il a été acté de mener les deux procédures indépendamment l'une de l'autre et de dissocier les deux enquêtes publiques.

Il est ainsi présenté en amont de cette étape les modifications apportées à la troisième modification du PLU afin de saisir le juge administratif en vue de la désignation d'un commissaire-enquêteur.

Convention Etat/Commune

Madame le Maire rappelle à l'assemblée que le conseil municipal a voté le projet de convention Etat/Commune concernant le transfert d'instruction des certificats d'urbanisme de type (a) vers les services de la commune lors de la séance du 31 janvier dernier, sous réserve d'une formation adaptée des agents de la Commune.

Un relais ayant été fait entre les services de l'Etat et la commune, Madame le Maire propose à l'assemblée de voter le transfert à compter du mois de septembre prochain.

Affaires et questions diverses

Courrier reçu de M. Frédéric GODEY qui est nommé notaire associé, membre de la société civile professionnelle « Françoise LEGOUPIL-LERAY et Frédéric GODEY ».